

Dites-nous tout !

Micheline Lelièvre et Nadège MacLeay

COPRÉSIDENTE ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE CHORÉGRAPHERS ASSOCIÉ.E.S



D. R.

AUTOMNE
2020

« Nous travaillons sur un statut unique pour le chorégraphe »

LE TEMPS DE LA CRISE SANITAIRE A-T-IL ÉTÉ PROPICE POUR VOTRE SYNDICAT À UNE MOBILISATION DE TOUS AUTOUR DE GRANDES REVENDICATIONS ?

Micheline Lelièvre : Durant le confinement, nous avons beaucoup travaillé en commun avec d'autres structures avec des associations de scénographes, d'éclairagistes, d'auteurs pour le théâtre..., de manière à avoir des positions communes. Nous nous sommes beaucoup rapprochés du Syndicat national des metteurs en scène, que préside Guy-Pierre Couleau. Nos attentes sont nombreuses. À la fois, pour transformer l'organisation pyramidale qui caractérise le fonctionnement du spectacle vivant et de la culture en France, favoriser

une direction collégiale des lieux ou rouvrir un grand chantier sur l'éducation artistique et culturelle (EAC).

ET PARMI TOUTES CES PRÉCONISATIONS, LAQUELLE SERAIT POUR VOUS UNE PRIORITÉ ?

Micheline Lelièvre : Notre chantier prioritaire, c'est bien celui du statut du chorégraphe en tant qu'auteur. Il est très ambigu car nous sommes à la fois auteurs et intermittents lorsque nous sommes sur le terrain, auprès des publics. Nous travaillons à la création d'un statut unique, qui réunisse toutes nos activités. La situation du chorégraphe est très particulière puisqu'il est à la fois auteur, directeur

artistique interprète... Aussi, nous travaillons aujourd'hui à sa définition. Il n'existe pas de « fiche métier » pour le chorégraphe. Nous avançons sur cela avec, à nos côtés, des professionnels (juriste, avocat...).

VOUS APPELEZ À DES DIRECTIONS COLLÉGIALES À LA TÊTE DES LIEUX DE CULTURE. QUELLE FORME CELA POURRAIT-IL PRENDRE ?

Micheline Lelièvre : Les personnels administratifs ont pris le pouvoir dans les institutions, c'est évident. Ils l'ont pris parce que nous les avons laissés faire. Cela nous arrangeait bien, à vrai dire, à une certaine époque. Aujourd'hui, il faut faire entrer la société civile dans la gouvernance des lieux. Cela contribuera à donner aussi plus de visibilité à la danse dans la société, justement. Il faut rappeler que les personnels administratifs sont là pour accompagner d'abord les artistes dans leurs projets. Cela manque de collectif dans les lieux qui ne sont dirigés que par une seule personne. Et c'est difficile pour un artiste qui dirige un lieu de devoir tricoter en permanence entre son travail personnel, le management, la relation au politique.

QU'ATTENDEZ-VOUS DU RÉSEAU GÉNÉRALISTE DE DIFFUSION ?

Nadège MacLeay : Aujourd'hui, la norme dans ce réseau, c'est « *un spectacle, une représentation* ». Il y a urgence à généraliser les séries. La vraie problématique de ce secteur, c'est bien celui de la diffusion. Pas de la création. Il faudrait que les compagnies puissent jouer beaucoup plus, mais aussi que les chorégraphes soient associés ou du moins suivis par des lieux qui auraient avec eux des fidélités. Cela permettrait aussi aux publics de suivre un travail, un parcours...

LA TRANSMISSION ENTRE LES GÉNÉRATIONS, L'ACCOMPAGNEMENT DES CARRIÈRES, C'EST UN AUTRE SUJET POUR CHORÉGRAPHE ASSOCIÉ.E.S ?

Micheline Lelièvre : Oui, nous avons porté un débat sur le thème « L'émergence, et après ? » C'est une vraie question. Il y a dans notre secteur une hyper-valorisation de l'émergence, qu'amplifie ce focus porté sur la création. Mais que deviennent les plus expérimentés ? Il y a des collaborations et des accompagnements à trouver pour ceux-ci.

Nadège MacLeay : On peut aussi repenser la manière dont sont portées les premières créations d'un jeune chorégraphe. Pour tout jeune danseur qui veut créer une petite pièce, même de 10 minutes, le premier réflexe est de créer une compagnie, de façon à recevoir une subvention. Il faut trouver d'autres modes de fonctionnement, qui permettront aussi de lutter contre la fragmentation des équipes.

VOUS ÉVOQUIEZ AUSSI UN « GRAND CHANTIER » SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC). QU'EN ESPÉREZ-VOUS ?

Micheline Lelièvre : C'est en effet un très grand chantier. Il faut complètement le repenser, le retravailler. L'EAC doit servir à rendre la culture encore plus populaire, mais nous n'y gagnons ni respect, ni reconnaissance de notre travail.

Nadège MacLeay : par le passé, l'EAC était associée à la diffusion d'une pièce. Depuis quelques années, cela a totalement dévié. Nous sommes requis comme des animateurs sans aucune possibilité, à l'issue de ce travail d'action culturelle, de faire partager à ces publics notre propre création. Nous devons aussi être reconnus, pour ce travail, comme des auteurs et non comme des animateurs.

QU'ESPÉREZ-VOUS, DE MANIÈRE PLUS GÉNÉRALE, POUR LE PAYSAGE DE LA DANSE ?

Nadège MacLeay : Il faut plus de solidarité. Pour accompagner les vœux du syndicat, en début d'année, nous avons imaginé un slogan « Solidaires, pas solitaires ». C'était avant la crise de la Covid-19 et il s'est avéré d'une grande pertinence cette année. Il nous faut plus échanger, parler ensemble. Il existe trop peu d'échanges entre chorégraphes. Nous sommes tous plus ou moins isolés, car l'univers de chacun est très singulier. Il y a beaucoup moins d'échanges qu'entre metteurs en scène de théâtre, par exemple, et donc beaucoup à construire en commun.

Micheline Lelièvre : Il faudrait aussi, parfois, gagner plus de respect auprès des diffuseurs. Nous sommes rarement sur un pied d'égalité dans nos échanges avec eux. La notoriété ne fait pas tout dans le travail d'un chorégraphe.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CYRILLE PLANSON**

AUTOMNE
2020